

## ÉLECTIONS FÉDÉRALES

## Débat: les paradis fiscaux, « l'éléphant dans la pièce »

SARAH R. CHAMPAGNE

Deux cents milliards de dollars. C'est le chiffre qui résonnait dans l'auditorium de la Grande Bibliothèque mercredi soir. Lors d'un débat organisé par *Le Devoir*, le collectif Échec aux paradis fiscaux et la revue *Liberté*, les cinq principaux partis dans la course électorale se sont prononcés sur ce qu'ils comptaient faire pour lutter contre cette saignée financière.

Ce véritable magot est calculé à partir des chiffres sur les investissements à l'étranger des entreprises, divulgués par Statistique Canada. Les investissements invraisemblables sont compilés: «*À la Barbade, par exemple, 72 milliards de dollars sont officiellement investis par les entreprises canadiennes, dans une économie de la taille de Gatineau, c'est impossible*», a expliqué en ouverture Alain Deneault, auteur de *Paradis fiscaux: la filière canadienne*. Les îles Caïmans sont ainsi la cinquième place finan-

cière du globe, autre exemple de cette discordance évoquée par Alexandre Boulerice, candidat du Nouveau Parti démocratique (NPD).

L'ampleur de l'évasion fiscale, qui gonfle d'année en année, justifiait donc à elle seule la tenue d'un débat et aucun candidat n'a osé nier le phénomène. «*L'éléphant dans la pièce*», expression sur toutes les lèvres mercredi soir, a nourri des attaques partisanes par moments, notamment contre Justin Trudeau, qui posséderait une compagnie à numéro, présumée servir à l'évitement fiscal.

## Divulgarion volontaire

Le candidat conservateur Rodolphe Husny espérait faire «*parler d'eux-mêmes*» les chiffres du bilan de son parti, particulièrement les 10 000 divulgations volontaires de particuliers qui ont ainsi redressé leur dossier fiscal.

Marwah Rizqy, du Parti libéral du Canada (PLC), a quant à elle accusé les conservateurs

d'avoir démantelé l'équipe qui s'occupait de la lutte contre l'évitement fiscal, ce que son vis-à-vis du Parti du conservateur (PCC) a nié catégoriquement. Le budget de l'Agence du revenu du Canada (ARC) a en effet fondu de 300 millions de dollars entre 2011 et 2014. M. Husny a rappelé que son parti prévoit d'octroyer 5 millions de dollars par année durant cinq ans pour intensifier la lutte contre l'évasion fiscale internationale.

Mais selon Alain Deneault, un réinvestissement à l'ARC ne permettrait que «*d'attraper les plus petits poissons, ceux qui sont en situation d'illégalité*». Or, explique M. Deneault, «*le Canada a rendu légal ce qui devrait être illégal*», notamment par la signature de conventions fiscales avec des pays réputés être des paradis fiscaux. Par un stratagème d'aller-retour des capitaux, les entreprises ne sont finalement qu'imposées dans les paradis fiscaux, à des taux très réduits.

«*Une aberration*», a martelé



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Rodolphe Husny (PCC), Alexandre Boulerice (NPD), Marwah Rizqy (PLC), Cyrille Giraud (PV) et Gabriel Ste-Marie (BQ) représentaient leur parti respectif.

Gabriel Ste-Marie, du Bloc québécois. La vision budgétaire bloquiste, dévoilée mercredi (voir texte en A 6), avance que 2,1 milliards de dollars pourraient être récupérés en luttant plus efficacement contre les paradis fiscaux.

Le NPD propose de hausser l'impôt des entreprises afin qu'elles paient «*leur juste part*». «*Trop d'impôt tue l'impôt*», défend le candidat conservateur Rodolphe Husny.

«*On donne un taux compétitif, mais en échange les entreprises doivent jouer selon les règles.*» Ce à quoi a rétorqué du tac au tac M. Boulerice: «*Pas d'impôt dans les îles du Sud tue l'impôt au Canada.*»

Seule à mentionner le commerce électronique, M<sup>me</sup> Rizqy a même cité l'article de loi à modifier pour forcer les sites transactionnels faisant affaire au Canada à verser leur dû, démontrant sa fine connaissance de la

fiscalité à laquelle elle a consacré son doctorat.

Enfin, du point de vue individuel, le candidat du Parti vert, Cyrille Giraud, incite les consommateurs à choisir l'économie locale, «*la petite entreprise du coin de la rue*» pour s'assurer que leur argent reste au pays. Et la sensibilisation à ces questions est un devoir politique, a dit M. Giraud.

Le Devoir

EN COLLABORATION AVEC L'INSTITUT DES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE

Les chemins de la réussite  
LIBÉRER LE TRÉSOR

L'Institut des troubles de l'apprentissage poursuit, en collaboration avec *Le Devoir*, sa série de chroniques sur le parcours exceptionnel de personnes qui ont réussi malgré des troubles d'apprentissage. L'objectif est double : démystifier le sujet tout en démontrant le potentiel des 10 % d'entre nous aux prises avec de telles difficultés. Bonne lecture!

Environ 290 000 adultes au Québec seraient atteints d'un trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Étienne Côté a appris qu'il faisait partie de ce nombre il y a trois ans, à l'âge de 53 ans. «*Ce fut un choc, se souvient-il. Je pensais que ce diagnostic ne concernait que les jeunes.*»

Il faut dire qu'Étienne Côté ne s'était jamais vraiment interrogé sur ce qui faisait de lui un homme «*nerveux, ayant la bougeotte et voulant toujours en faire trop*». Après tout, cela n'a jamais freiné sa carrière, bien au contraire. Déjà, à l'école, il était un premier de classe, accumulant les 100 % – sans jamais étudier, précise-t-il – et participant à pratiquement toutes les activités scolaires. Pendant plus de 30 ans, il a œuvré dans le domaine de la publicité à titre de rédacteur, de directeur de création puis de vice-président à la direction de la création pour les plus grandes agences, comme BBDO, Young & Rubicam et JWT. Il a conçu une panoplie de campagnes publicitaires pour Labatt, Tim Hortons, Réno-Dépôt, Kraft, Nestlé, Kellogg's, Campbell's, Pepsi et on en passe.

Il y a dix ans, le publicitaire a renoué pour de bon avec une passion qui l'anime depuis son enfance : la peinture. Artiste peintre à temps plein, il a créé plus de 1500 tableaux aux couleurs franches et éclatantes. Son style? «*Semi-figuratif*», dit-il. Son travail remporte un succès fou : les collections corporatives et les collectionneurs privés des quatre coins du monde s'arrachent ses toiles. En 2007, il est sélectionné pour représenter le Canada à la Biennale d'art contemporain de Florence.

Si Étienne Côté a découvert qu'il souffrait d'un TDAH, c'est en raison de plusieurs épisodes d'épuisement professionnel qui l'ont conduit sur le divan d'une psychologue. C'est là que le fameux sigle est évoqué pour la première fois. «*Mon cerveau ne s'arrête jamais : c'est un ouragan qui tourne dans le mauvais sens*, illustre l'artiste. *Juste le fait de me rendre au dépanneur est une épopée. Je m'attarde à tous les petits détails sur mon chemin, si bien que je n'arrive jamais à destination. Dans mon travail, cela n'a jamais vraiment paru, car j'étais toujours en mode création, passant d'une campagne à l'autre. J'avais autour de moi une armada de coordonnatrices et de productrices qui organisaient mon quotidien. Encore aujourd'hui, il m'est impossible de faire ma déclaration de revenus ou de lire un chiffré Excel. Mais je peux peindre une toile ou écrire un roman avec facilité.*»

Le TDAH, la clé de son succès? «*C'est presque ça!* répond il en rigolant. *En tout cas, ça a ses avantages. Ça permet de voir des choses*



Pour Étienne Côté, le TDAH n'est pas une maladie : «*C'est un trouble. Il faut éviter d'étiqueter les gens qui en souffrent.*»

PEDRO RUIZ LE DEVOIR

sous un angle différent. Je suis aussi capable d'être hyper attentif : quand je rentre dans ma bulle créatrice, rien ne peut me déranger.»

## Non aux traitements

Pour Étienne Côté, le TDAH n'est pas une maladie : «*C'est un trouble. Il faut éviter d'étiqueter les gens qui en souffrent. Ce n'est pas comme si on avait le cerveau branché tout croche! On est juste différent.*»

Il s'insurge contre tous les «*vautours*» qui profitent des individus aux prises avec un TDAH en leur offrant des solutions miracles. «*Que ce soit l'industrie pharmaceutique, les neurosciences ou le coaching, tout le monde semble avoir une réponse au TDAH, fait-il remarquer. Peut-être que pour certains, ça peut fonctionner, mais dans mon cas, ce fut un échec.*»

À la suite de son diagnostic, l'artiste s'est d'abord fait prescrire des médicaments dont les effets secondaires se sont révélés «*épouvantables*». «*Troubles de la vue, grande fatigue, absence de faim*, énumère-t-il. *Surtout, cela éteignait complètement ma créativité. Je peux comprendre que des enfants devant réussir leur scolarité ou des adultes dans des postes de gestion ou de coordination aient besoin de médication pour mieux fonctionner. Mais moi, ça ne me sert à rien.*»

Après deux mois, Étienne Côté a rangé ses pilules et s'est tourné vers une coach spéciali-

sée en accompagnement pour les gens ayant un TDAH. Encore là, la déception était au rendez-vous. «*J'étais à peine assis en face d'elle qu'elle m'a demandé si j'avais assez d'argent pour la payer. C'est révoltant!*» s'écrie-t-il. Il l'a consultée pendant quelques mois, «*mais ça ne m'a rien apporté, de la foutaise!*»

Aujourd'hui, à 56 ans, il semble bien vivre avec son trouble, conscient des limites qu'il lui impose, mais également des horizons artistiques qu'il lui ouvre. Il en témoignera d'ailleurs dans le documentaire en quatre épisodes, *TDAH mon amour*, présenté par Claire Lamarche sur les ondes de Télé-Québec à partir du 26 octobre.

## Un livre

Les prochains mois s'annoncent très occupés pour Étienne Côté qui, en plus de poursuivre sa production artistique, met la dernière main à un ouvrage compilant ses meilleures œuvres. Il sera publié au printemps.

«*J'en ai sélectionné une centaine et j'ai demandé à des gens qui me connaissent bien, des écrivains, des directeurs de création, des directeurs artistiques, de les commenter, explique-t-il. Ça donne un résultat extrêmement intéressant.*»

La préface sera signée par Jean-Jacques Strélski, professeur en marketing à HEC Montréal, et par Jean-Louis Lebreux, directeur

du musée Le Chafaud, à Percé, où Étienne Côté a déjà exposé.

«*Je suis sur la rampe de lancement*», constate le peintre avec fierté.

## EMPLOI ET TDAH

De plus en plus d'adultes se rendent compte qu'ils vivent avec un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Il arrive souvent que ces personnes rencontrent des obstacles en situation d'emploi, faisant l'objet de davantage de mesures disciplinaires (retards, perte d'efficacité, difficultés de communication, etc.). Ceci mène même parfois à leur licenciement ou leur démission.

En réalité, les capacités des personnes qui ont un TDAH sont souvent sous-estimées en milieu de travail, parce qu'elles sont constamment «*camouflées*» derrière quelques limites inhérentes à leur trouble. Pourtant, de très simples aménagements par l'employeur peuvent faire toute la différence dans leur efficacité. Il peut donc s'agir d'organiser différemment leur horaire (p. ex. offrir des pauses plus fréquentes mais courtes, réduire le nombre d'interruptions pendant une tâche) ou de concevoir différemment leur environnement de travail (p. ex. un bureau isolé ou des écouteurs pour couper les sons environnants, ou au contraire un balcon-chaise et un bureau en plein centre de l'action, selon les caractéristiques de la personne). Ce sont souvent des aménagements minimaux qui permettent de multiplier la productivité, la créativité, le potentiel et le bien-être de ces travailleurs!